



**Colloque du réseau RICHIE – Appel à communications  
Bruxelles, Académie Royale de Belgique  
19-21 mars 2015**

**Sociabilités, réseaux et pratiques diplomatiques en Europe  
de 1919 à nos jours**

**1. Disciplines concernées :**

Interdisciplinaire (ouvert notamment à la science politique, à l'anthropologie et à la sociologie) mais avec une approche historique

**2. Langues de travail**

Le colloque se tiendra en français mais les communications en anglais sont les bienvenues.

**3. Enjeux et axes de recherche**

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, les diplomates deviennent des acteurs-clés d'un nouvel ordre international que l'on souhaite refonder sur la transparence, la coopération, l'arbitrage et le droit international, mais ils perdent le monopole de la politique étrangère. Juristes de droit international, universitaires, journalistes, hauts fonctionnaires, banquiers internationaux et autres experts techniques secondent désormais les acteurs diplomatiques traditionnels. Tous travaillent de plus en plus en réseau, alors que les progrès techniques (transports, communications) et le poids croissant des médias de masse modifient également le travail diplomatique. Ils accélèrent le temps de la négociation et placent les diplomates sous le contrôle plus étroit des décideurs politiques et des opinions publiques.

Cette nouvelle diplomatie se joue d'abord dans les grandes capitales européennes et à la Société des Nations, lieu de socialisation majeur à l'époque de la « sécurité de collective » et terreau des premiers plans d'union européenne. Ces liens professionnels et personnels entre acteurs de la politique étrangère trouvent une nouvelle dimension après 1945 dans le cadre du processus d'intégration de l'Europe occidentale. Cette coopération sera formalisée à travers la coopération diplomatique européenne à partir de 1970 mais elle existe également sous des formes plus informelles, par le biais de rapports familiaux, financiers et intellectuels entre individus.

L'étude de ces réseaux formels et informels doit permettre de donner un nouveau relief à la « machine diplomatique », en général, et à la « prise de décision », en particulier. Certaines questions sont-elles été résolues par l'activation de ces réseaux ? Quel rôle jouent, dans ce cadre, les ministères des Affaires étrangères nationaux – comme facteurs d'accélération ou de résistance à cette « mise en réseau » des acteurs diplomatiques ? Les agents diplomatiques nationaux partagent-ils des représentations communes de l'Europe ? Comment les pratiques

diplomatiques sont-elles modifiées par la montée en puissance du multilatéralisme européen, de la diplomatie publique et de la diplomatie économique ?

Ce questionnement revient à appréhender sous un angle nouveau le travail des acteurs diplomatiques de 1919 à nos jours dans un cadre transnational et paneuropéen. Plusieurs axes de recherche méritent en particulier d'être suivis :

**1. L'évolution du métier de diplomate dans un cadre européen :** sociologie, formation, compétences, évolution des activités/fonctions dans les postes bilatéraux et multilatéraux européens, évolution des ministères des Affaires étrangères face à l'intégration européenne, transferts d'expérience entre appareils diplomatiques nationaux en Europe, exportation d'un modèle diplomatique européen vers d'autres régions du monde.

**2. Les représentations de l'Europe unie chez les acteurs de la politique étrangère :** phénomènes générationnels, engagements militants ; clivages nationaux ou transnationaux sur le projet européen ; résistances à l'intégration européenne ; les représentations à l'épreuve des faits : les difficultés de la coopération diplomatique à l'échelle européenne.

**3. Les réseaux formels et informels transnationaux entre acteurs de la politique étrangère :** liens de solidarité et liens familiaux entre diplomates européens, y compris en temps de conflits (maintien de contacts entre pays en guerre ; sociabilités diplomatiques au-delà du rideau de fer en temps de guerre froide ; rôle des groupes de contact dans le règlement de conflits localisés) ; le rôle de forums informels dans la mise en réseaux des acteurs (associations, revues, mouvements européistes, etc.).

**4. De nouvelles pratiques diplomatiques à partir des années 1970 ? tentatives de convergence et de mutualisation des diplomaties nationales :** l'émergence d'un « milieu diplomatique européen » au sein des institutions européennes (Parlement, Commission, postes extérieurs) ; montée en puissance de la diplomatie publique, et nouvelles formes de la diplomatie économique et commerciale ; pratiques de mutualisation entre les délégations de l'UE et les ambassades bilatérales ; émergence de la figure du Haut Représentant pour la PESC ; transferts d'expérience vers les pays de l'Europe anciennement communistes ; développement du Service Européen d'Action Extérieure (SEEA).

#### **4. Partenaires institutionnels**

**Université catholique de Louvain (UCL) et Université de Liège (Ulg)** (Centre d'étude d'histoire de l'Europe contemporaine – CEHEC et groupe de contact FRS-FNRS « Belgique et mondes contemporains »)

**Paris I / Paris IV** (UMR IRICE et Labex EHNE)

**Association « Diplomatie et Stratégie »**

#### **5. Comité scientifique**

Laurence Badel (Paris I)

Eric Bussière (Paris IV)

Björn-Olav Dozo (FNRS/ULg)

Michel Dumoulin (UCL)

Vincent Genin (ULg)

Johannes Grossmann (Tübingen)

John Keiger (Cambridge)  
Catherine Lanneau (Ulg)  
Christian Lequesne (Sciences Po)  
Thomas Raineau (Paris IV)  
Philippe Raxhon (ULg)  
Pierre Tilly (UCL)  
Matthieu Osmont (ICFA Tübingen)  
Maurice Vaisse (Sciences Po)

## **6. Soumission de la candidature et délais**

- ☒ Les propositions de communications sont attendues avant le mardi 30 septembre 2014 à l'adresse email : **colldiplo2015@gmail.com**
- ☒ Les propositions de communication ne doivent pas excéder les 500 mots et devront être accompagnées d'une courte présentation de l'auteur, d'un CV et d'une liste de publications.
- ☒ Les candidatures retenues seront annoncées le 1er décembre 2014. Les textes des communications retenues devront nous parvenir avant le 15 février 2015.
- ☒ Les frais de séjour seront pris en charge. Les demandes de subsides couvrant totalement ou partiellement les frais de déplacement peuvent être soumises et seront traitées au cas par cas.

## **7. Organisation**

- Vincent Genin (doctorant à l'Université de Liège)
- Matthieu Osmont (docteur, directeur de l'Institut culturel franco-allemand de Tübingen)
- Thomas Raineau (doctorant à l'Université Paris IV Sorbonne)



